

Concours Sommet de l'élevage 2022

PRIX ET SECTIONS

- Femelles en cours de 5^{ème} lactation et plus
- Femelles en cours de 4^{ème} lactation
- Femelles en cours de 3^{ème} lactation
- Femelles en cours de 2^{ème} lactation
- Femelles en cours de 1^{ère} lactation
- Meilleure Mamelle Adulte
- Meilleure Mamelle Jeune
- Meilleure Fromagère
- Meilleure Laitière
- Meilleure Bouchère



DU 4 AU 7
OCTOBRE 2022

MARDI 4 OCTOBRE 2022

DE 11H00 À 13H00

CONCOURS NORMAND

LES NORMES D'ADMISSION

Par lactation, on entend soit la lactation totale, si celle-ci est inférieure à 305 jours, soit la lactation de référence dans le cas contraire. Il suffit qu'une lactation et une seule passe ces normes.

Pour les femelles en cours de 1^{ère} lactation :

- ayant moins de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes.
- ayant plus de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes, ou les productions qualifiantes de la femelle doivent répondre aux normes jeunes.

Les lactations en cours non terminées à la date du concours peuvent être qualifiantes. Le contrôle du mois de juillet 2022 sera le dernier pris en compte.

JEUNES	Lait brut (Kg)	TP (‰)
à 100 jours	2.000	31,0
à 200 jours	4.000	31,5

ADULTES	Lait brut (Kg)	TP (‰)
1 ^{ère} lactation	5.600	32,0
2 ^{ème} lactation	6.000	32,0
3 ^{ème} lactation et +	6.500	32,0

Chaque femelle devra également avoir vêlé depuis moins de 18 mois à la date du concours.

Les femelles sont issues de l'insémination Animale. Les éleveurs sont adhérents Service O.S.' Privilège à l'Organisme de Sélection en Race Normande et à jour de leur cotisation 2021.

Dans le cas où le nombre de femelles sélectionnées serait supérieur au nombre de places mises à disposition par les organisateurs du salon, les éleveurs de la zone Massif Central seront retenus en priorité.

La Manche est le département invité.

La commission concours se réserve le droit de dédoubler un section et/ou de regrouper une section en fonction du nombre d'animaux engagés.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera pris en charge par l'Organisme de Sélection, si l'éleveur fait sa réservation lors de l'inscription, avant le 12 août 2022. Cette réservation sera confirmée par l'Organisme de Sélection en race Normande lors de la sélection des femelles participant au concours.

Aucune réservation d'hébergement ne sera prise en compte au-delà de cette date. L'éleveur devra alors être hébergé par ses propres moyens.

REGLEMENT SANITAIRE

Les normes sanitaires concernant l'IBR, la tuberculose et le BDV sont identiques à celles du SPACE. Cette année, le dépistage de la besnoitiose est obligatoire.

BULLETIN D'INSCRIPTION SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2022

à retourner avant le **Vendredi 12 Août 2022** *cachet de la Poste faisant foi*

à Organisme de Sélection en race Normande - 13 rue du Gué Thibout - 61700 Domfront-en-Poiraie
ou par mail : contact@osnormande.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'élevage : _____ Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____ Tél. : _____

Mobile : _____ Email : _____@_____

Je souhaite être hébergé : Nombre de personnes : _____

nuitées : du 3 au 4 octobre du 4 au 5 octobre du 5 au 6 octobre du 6 au 7 octobre

Nom de l'animal*	Numéro à 10 chiffres*	Date de Naissance	Date dernier vêlage	Date insémination

* Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte